



Conférence européenne interparlementaire sur l'espace (EISC) 2022

Atelier de travail

Jeudi 17 Mars 10h00 – 17h30

Synthèse

Le 17 mars 2022, la présidence française de la Conférence interparlementaire européenne de l'espace (EISC) a accueilli la première session de travail de l'EISC sur le développement de (micro)lanceurs réutilisables, des usages durables de l'espace et la gestion du trafic spatial. Cette première rencontre a rassemblé les délégations d'Autriche, de Belgique, d'Estonie, de France, d'Allemagne, du Luxembourg, de Norvège et de Pologne, ainsi que d'autres parties prenantes issues des milieux économiques et de la recherche.

Propos introductifs

La session de travail a débuté par un discours de bienvenue de la présidence française prononcé par **Mme Sophie Primas**, présidente de la commission des affaires économiques du Sénat et du groupe de travail sur les politiques spatiales, et par **M. Claude Raynal**, président de la commission des finances du Sénat.

Mme Sophie Primas a rappelé l'importance de discuter de l'accès autonome de l'Europe à l'espace. Elle souligne que la guerre en Ukraine et ses conséquences sur le secteur spatial ont mis en lumière le manque d'autonomie stratégique européenne et révélé nos dépendances dans le domaine des lanceurs à l'heure de la transition entre Ariane 5 et Ariane 6. Dans ce contexte, le développement de lanceurs réutilisables et de micro-lanceurs pour des raisons économiques, géopolitiques et environnementales doit être discuté. M. Claude Raynal a souligné que la discussion de l'atelier s'inscrivait dans le cadre des travaux de la présidence française du Conseil de l'UE.

Suite à cette introduction, le président du Centre national d'études spatiales (CNES), **M. Philippe Baptiste**, a prononcé un discours liminaire présentant les priorités de l'Agence spatiale française. Il a indiqué la nécessité d'accélérer le développement d'Ariane 6 dans le contexte géopolitique actuel. Cependant, il a également souligné la nécessité de développer des mini et micro-lanceurs en parallèle d'Ariane 6 pour répondre aux nouveaux marchés des petits satellites et permettre des lancements rapides et flexibles. Il a également souligné la nécessité de mieux surveiller et cataloguer les débris spatiaux et de créer des synergies entre les capacités institutionnelles et commerciales de surveillance de l'espace.

Le développement de micro-lanceurs européens et réutilisables comme moyen de garantir un accès durable à l'espace

Le premier débat a réuni Mme Morena Bernardini, vice-présidente de la stratégie chez *ArianeGroup* ; M. Stanislas Maximin, PDG de *Venture Orbital Systems* ; M. Alexandre Mangeot, PDG de *Hybrid Propulsion for Space* et M. Antoine Fourcade, co-fondateur de *Sirius Space Services*.

Mme Morena Bernardini a expliqué le rôle d'*ArianeGroup* dans la fourniture à l'Europe d'un accès autonome et durable à l'espace. Elle a souligné qu'*Ariane 6* et le futur micro-lanceur *Maïa* sont deux initiatives complémentaires qui sont développées en parallèle et qui répondent à des besoins et à des marchés différents. Elle a également souligné que l'accès autonome à l'espace ne consiste pas seulement à lancer des satellites sur des lanceurs européens depuis le territoire européen, mais aussi à réorganiser une chaîne d'approvisionnement européenne plus autonome.

M. Stanislas Maximin a souligné le manque de moyens financiers et de capacités en Europe et notre retard dans le domaine de l'accès à l'espace, tant en termes de commercialisation que de développement technologique.

M. Alexandre Mangeot a résumé les travaux de sa *start-up*, qui vise à développer la propulsion hybride. Sa société cherche à développer un banc d'essai en 2022, un lanceur suborbital en 2024, et un lanceur orbital en 2025. Elle cherche à fournir des services de lancement réactifs pour les besoins urgents des forces armées avec un délai de lancement de trois jours.

M. Antoine Fourcade a également présenté les travaux de sa *start-up* qui ambitionne de commercialiser dès 2026 des micro-lanceurs réutilisables et durables pour les lancements de petits satellites.

Le débat avec les conférenciers et le public a porté sur la disponibilité des financements privés et publics en Europe, les différences entre la France et l'Allemagne en termes de soutien financier public, ainsi que sur la préférence européenne en matière spatiale.

Gestion du trafic spatial, protection de l'environnement orbital de la Terre et développement d'utilisations durables de l'espace

Le second débat a été introduit par **M. Jean-François Rapin**, président de la commission des affaires européennes du Sénat, et **Mme Joëlle Garriaud-Maylam**, secrétaire de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat.

Ce débat a réuni Mme Eva Berneke, directrice générale d'*Eutelsat* ; M. Pierre Omaly, expert en débris spatiaux au CNES ; M. Julien Cantegreil, PDG de *SpaceAble* ; Romain Lucken, PDG de *Share my space*, et M. Guillaume de la Brosse de la Commission européenne.

Mme Eva Berneke a expliqué le rôle d'*Eutelsat* dans la réduction des débris et a souligné son soutien à la stratégie européenne sur la gestion du trafic spatial. Elle a également appelé à une approche réglementaire européenne forte qui pourrait être basée sur la loi spatiale française afin d'obliger les opérateurs à limiter leurs débris.

M. Pierre Omaly a donné un aperçu complet des défis et des opportunités actuels dans le domaine de la gestion du trafic spatial en Europe. Il a notamment souligné que 84 % des alertes de collision proviennent d'objets non manœuvrables et que 50 % des manœuvres anticollision sont liées aux débris de la collision Iridium-Cosmos de 2009. Il a souligné la nécessité de disposer de meilleures données de surveillance car les débris de moins de 10 cm ne sont pas catalogués par les radars mais peuvent néanmoins détruire des satellites lourds.

M. Julien Cantegreil a expliqué le développement de la plateforme *SpaceAble*, qui fournit des données de surveillance spatiale et de météo spatiale aux opérateurs en se basant sur l'intelligence artificielle pour optimiser les analyses de données, sur la *blockchain* pour certifier l'exactitude des données, et sur la cryptographie pour sécuriser les données. *SpaceAble* développe également un « satellite inspecteur » pour l'inspection en orbite basse et cherche maintenant à fournir des services au secteur de la défense.

M. Romain Lucken a expliqué le travail de sa *start-up*, qui produit, gère et valorise les données orbitales. Il a également souligné le rôle de sa *start-up* dans l'initiative « *Net Zero Space* » du Forum de la Paix de Paris.

M. Guillaume de la Brosse a présenté les priorités de la Commission européenne telles que l'initiative européenne de connectivité sécurisée, la modernisation des programmes existants tels que *Copernicus* et *Galileo*, la consolidation des lanceurs, le développement de micro-lanceurs, et le soutien financier aux nouveaux acteurs de l'espace du « *New Space* ».

Le débat avec les conférenciers et le public a porté sur la protection des intérêts stratégiques et du savoir-faire des entreprises, sur le contrôle des investissements étrangers, sur le cadre réglementaire pour les *start-ups* et sur les récentes annonces de la Commission européenne en matière spatiale.

Déclarations nationales

Les délégations de l'EISC ont fait des déclarations nationales au sujet de l'accès durable et des usages durables de l'espace. Les déclarations nationales ont également porté sur les conséquences de la guerre en Ukraine et sur la coopération bilatérale et internationale dans l'espace. Des déclarations nationales ont été faites par l'Autriche, l'Allemagne, la France et la Pologne.

La session s'est terminée par les déclarations de clôture de **M. Kai-Uwe Schrogl**, conseiller spécial pour les affaires politiques auprès du directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), et de **Mme Sophie Primas**, présidente de la commission des affaires économiques du Sénat et du groupe de travail sur les politiques spatiales.